

RAPPORT ANNUEL
SYNTHÉTIQUE

2023

LA NEEF
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

NOUS SOMMES

UNE COOPÉRATIVE BANCAIRE ÉTHIQUE

1988

PLUS DE 35 ANS DE FINANCE ÉTHIQUE

Nous réunissons professionnels et particuliers pour construire une société plus juste et durable depuis plus de 35 ans !

100 % COOPÉRATIVE

La Nef appartient à ses sociétaires, particuliers et professionnels.



100 % TRANSPARENT

Nous publions chaque année la liste complète de nos financements. Vous savez vraiment où va votre argent.



qui défend **UN CIRCUIT COURT DE L'ARGENT**, sans activité spéculative sur les marchés financiers.

EXPERTE DU FINANCEMENT DES PROJETS À IMPACT

Filière bio, énergies renouvelables, médico-social, insertion, économie circulaire, commerce équitable, culture, etc.



un des PLUS FAIBLES IMPACT CARBONE EN FRANCE

Pour 1 € investi, la Nef émet 4 fois moins que la moyenne des banques françaises.

(Source Carbone 4 Finance 18/01/22)

POURQUOI UNE SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL ?

Vous êtes toujours plus nombreuses et nombreux à vous engager aux côtés de la Nef. Aujourd'hui, plus que jamais, nous nous attachons à tenir nos engagements de transparence et de pédagogie. Ce rapport synthétique de l'activité 2023 de la Nef a pour **objectif d'accompagner chacune et chacun dans la compréhension du fonctionnement** de notre coopérative bancaire éthique, de ses engagements et de son impact.



Découvrez le rapport annuel complet, disponible sur lanef.com

ÉDITO



DANS LES STARTING BLOCKS

La Nef est prête !
La crise climatique empire,
Le besoin de justice sociale n'a jamais été aussi important,
La nécessité de construire un projet de société positif s'impose,
La société française est prête,
Nous sommes plus nombreux que jamais à rejoindre la Nef,
La démocratie interne nous permet même de discuter ensemble
de l'affectation des bénéfices,
La mobilisation des sociétaires est au sommet,
Les chiffres et les résultats n'ont jamais été aussi bons,
Les entrepreneurs durables ont plus que jamais besoin d'un vrai partenaire bancaire,
L'équipe est « au taquet »,
L'indépendance financière est totale,
L'indépendance informatique est une réalité,
Les outils de reporting sont effectifs,
Les ratios sont confortables,
Le conseil de surveillance est renforcé,
Nous sommes passés à travers la crise des taux, l'inflation et la crise du secteur Bio,
Les équipes de gestion du risque ont été renforcées,
La Nef est prête !
À l'heure d'écrire ces lignes, nous n'attendons plus que le feu vert
de l'ACPR pour notre autonomie !

BERNARD HORENBEEK,
Président du directoire

SOMMAIRE

LA NEF EST PRÊTE Rapport du directoire à l'assemblée générale	4
LES INSTANCES AU CŒUR DU PROJET Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire.....	16
LE FOISONNEMENT COOPÉRATIF Rapport sur la vie coopérative	18
LE BIG BANQUE CONTINUE Rapport sur la communication	20
LA NEF AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME SOCIAL ET SOLIDAIRE Rapport sur les partenariats.....	21
BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	22
GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE, LE FONDEMENT DE NOTRE COOPÉRATIVE Rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise	26

L'ACTIVITÉ 2023

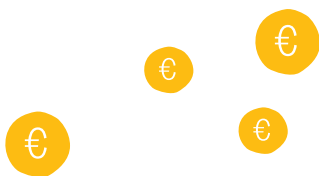
EN UN CLIN D'ŒIL

**LA NEF SE
RENFORCE,
LA CAMPAGNE
DU BIG BANQUE
CONTINUE
ET LA VIE
DÉMOCRATIQUE
BAT SON PLEIN !**



711 000 €

La Nef retrouve un résultat net positif et voit son modèle économique se solidifier



1 100 000 000 €

Le bilan de la Nef dépasse le milliard



**OBJECTIF 2023 :
OBTENTION
DE NOTRE
AUTONOMIE**

**LE BIG BANQUE :
UNE DYNAMIQUE COOPÉRATIVE**

+ 10 M€
DE FONDS PROPRES



+ 3 780
SOCIÉTAIRES



UNE BANQUE ÉTHIQUE

INDÉPENDANTE...

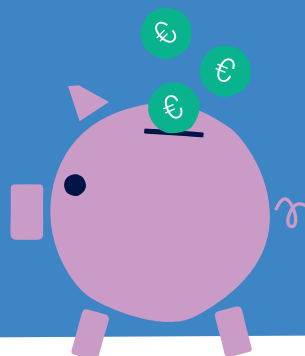
POUR VOUS, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

+ 1 800

sociétaires
ont participé
à la consultation

CROISSANCE DE LA COLLECTE D'ÉPARGNE

+ 50 M€
D'ENCOURS ÉPARGNE



Principalement grâce
aux 1 000 nouveaux livrets



ÉPARGNE DE PARTAGE

1 CLIENT SUR 4

partage ses intérêts

88 000 €

de dons à des associations

**ACTIVITÉ CRÉDIT SOUTENUE MALGRÉ
UN RALENTISSEMENT EN 2023**

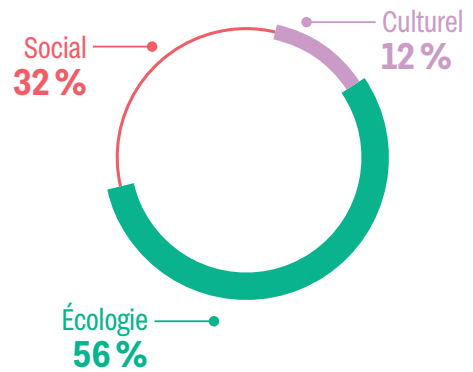


169 M€
PRÊTÉS

529
PROJETS FINANCÉS



**RÉPARTITION EN % DE L'ARGENT
PRÊTÉ EN 2023**



**DES FINANCEMENTS CONCENTRÉS
SUR 5 SECTEURS**



72 %

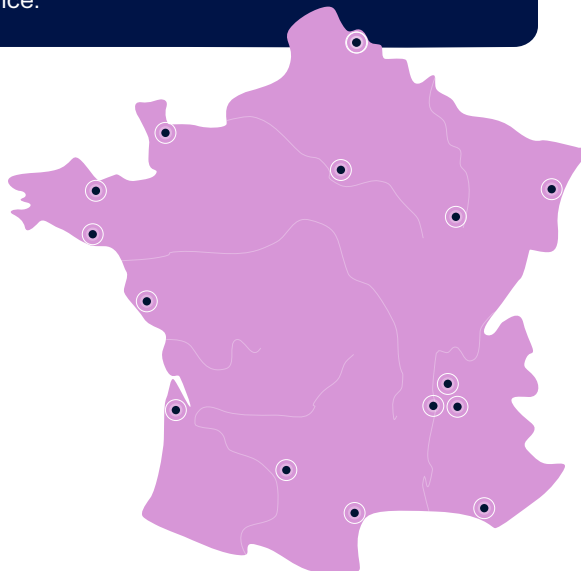
taux de réemploi
La Nef réutilise 72% de
l'épargne qu'elle collecte

11 %

ratio de solvabilité
Pour prêter 100 €
d'épargne, la Nef doit
détenir 11 € de fonds
propres

120 SALARIÉS

Une belle année 2023 permise grâce à nos 120 salariés dont 20 banquiers itinérants et 5 conseillers grands comptes répartis dans toute la France.



50 % DE CRÉATION
D'ENTREPRISE



**LANCEMENT
D'UNE NOUVELLE
MESURE
D'IMPACT DE NOS
FINANCEMENTS
2023**

EST PRÊTE

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le régulateur est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance. Son rôle est d'assurer la continuité des activités des banques et des assurances, de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de protéger la clientèle et de préserver la stabilité financière.



C'est dans un contexte économique changeant que nous avons dû gérer l'évolution du modèle économique de la Nef. L'inflation et la hausse des taux ont des impacts très importants sur notre modèle. Après des années de diminution de la marge d'intérêt, on en revient à un fonctionnement plus normal dans lequel on bénéficie désormais pleinement de l'accroissement de notre activité. Cependant, la crise du secteur de la Bio a eu un effet délétère sur nombre de nos clients. Les renégociations de crédit et les fermetures d'entreprises ont engendré une hausse considérable du coût du risque.

Nous sommes toutefois restés concentrés sur notre objectif principal : obtenir l'autorisation de mener nos activités en autonomie, sans établissement d'adossment, pour retrouver une capacité d'initiative. Le dossier suit son cours auprès du *régulateur*. L'indépendance fonctionnelle et financière est acquise et nous avons mis cette année à profit pour affiner nos outils de reporting (tableau de bord). Parallèlement, nous avons relancé une deuxième vague de communication sur le Big Banque. Cette campagne a permis à la Nef de voir un accroissement historique de ses fonds propres. L'occasion de confirmer que nous sommes prêts pour l'autonomie, en tant que Nef, mais aussi en tant que mouvement qui prend de plus en plus d'ampleur.

Notre croissance laisse toute sa place à l'épanouissement de la vie démocratique. Elle s'est illustrée par un travail de consultation des sociétaires qui a abouti à une résolution sur l'indépendance de la Nef lors de notre assemblée générale (AG) de mai 2023. Nous avons voulu poursuivre cette évolution et une nouvelle consultation est en route sur le partage de la valeur et devrait à nouveau permettre de proposer, en AG, une résolution qui orientera l'utilisation des bénéfices futurs.

En effet, notre modèle économique, malgré l'impossibilité de développer de nouveaux projets dans la situation d'adossment actuel, a retrouvé sa santé économique et son dynamisme dans un contexte pourtant difficile. Le fruit du travail de ces dernières années nous conduit à un résultat brut d'exploitation et un coefficient d'exploitation historiquement bons.



DIRECTOIRE

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Nombre
(évolution vs 2022)

Encours en M€
(évolution vs 2022)

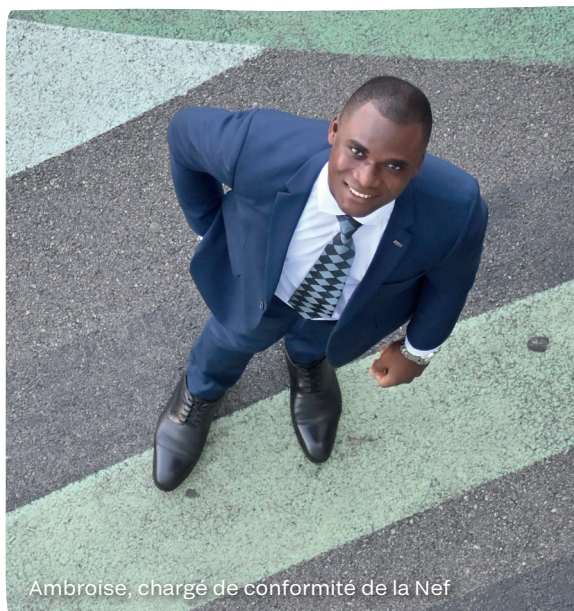
	Nombre (évolution vs 2022)	Encours en M€ (évolution vs 2022)
CRÉDIT		
PRÊTS ACCORDÉS	648 (-4%)	142 (-41%)
PRÊTS DÉBLOQUÉS	529 (-7%)	169 (-30%)
PRÊTS EN COURS D'AMORTISSEMENT	3 371 (+12%)	804 (+13%)
ÉPARGNE		
LIVRETS	49 662 (+13%)	855 (+6%)
COMPTES À TERME	4 375 (-12%)	95 (+6%)
SOCIÉTARIAT / CAPITAL	48 057 (+9%)	64 (+14%)
COMPTES COURANTS PROFESSIONNELS EN GESTION	2 587 (+9%)	62 (-1%)

Souscrire au Big Banque de la Nef, c'est avant tout la volonté d'avoir un pied dans une banque qui promet plus de transparence dans le placement de mon argent. Je ne cherche pas de profit. Je veux avoir l'impression de soutenir, à mon tout petit niveau, une banque locale qui soutient des projets précis. Je souhaite aussi, en souscrivant maintenant, ouvrir un compte courant lorsqu'il sera disponible.

MAGALI,
sociétaire épargnante de la Nef



Isabelle, conseillère du directoire de la Nef



Ambroise, chargé de conformité de la Nef



Olivier, directeur financier de la Nef



Nathalie, chargée de communication de la Nef

On ne pouvait rêver mieux que de financer notre projet de café-cantine éco-responsable avec la Nef, la banque éthique et engagée avec laquelle nous partageons nos valeurs et nos ambitions pour le monde de demain. Nous sommes aussi ravies que nos placements puissent participer à financer d'autres projets à impact positif qui nous ressemblent.

EMILIE ET LAURA,
fondatrices d'Okara, sociétaire emprunteur de la Nef



Jeane, comptable de la Nef



Alexandre, gérant de Tire Toi une Bûche, sociétaire emprunteur de la Nef

Pour Tire Toi une Bûche, la Nef a été notre premier choix pour l'obtention du prêt, non seulement car elle est éthique mais humaine. Les rendez-vous et le soutien que nous avons reçu au cours de nos multiples échanges ont toujours été pertinents et la Nef nous a permis de financer notre projet en pleine crise COVID alors que personne d'autre ne nous écoutait dans le milieu bancaire !

ALEXANDRE,
gérant de Tire Toi une Bûche, sociétaire emprunteur de la Nef



Emilie et Laura, fondatrices de Okara, sociétaire emprunteur de la Nef

Rejoindre le Big Banque, c'est pour moi une action concrète à la portée des citoyen.nes : soutenir une banque dont je partage les valeurs, alliant modèle coopératif, transparence totale et engagement réel pour la transition écologique et solidaire, en vue de la faire devenir 100% indépendante. Être épargnant et sociétaire à la Nef, de mon point de vue c'est permettre *in fine* à des porteur.euses d'initiatives de transformer radicalement notre économie, en ayant la certitude de ne pas soutenir les projets recourant au *greenwashing* ou *socialwashing*.

UGO,
sociétaire épargnant de la Nef

LA POURSUITE DE LA CAMPAGNE BIG BANQUE RENFORCE NOS FONDS PROPRES

L'appel à capital de la campagne Big Banque, lancée en 2022 dans l'optique de soutenir notre projet de développement commercial et notre demande d'autonomie, s'est poursuivi en 2023. **Ce sont 7,8 M€ nets de capital qui ont été collectés durant l'année.** Cette collecte a été portée par nos sociétaires actuels qui ont réinvesti, nos clients ou prospects devenus sociétaires ou encore par des partenaires... Un réel succès entamé fin 2022 qui s'est confirmé en 2023, donnant toujours plus d'élan et d'appui à la demande, toujours en cours, de l'autonomie auprès de la Banque de France.

Le capital constitue le socle de base de notre coopérative. La campagne Big Banque a permis à celui-ci de connaître une croissance encore incroyable en 2023 **pour atteindre 63,7 M€ en fin d'année, en croissance de 14 % sur un an.** Au 31 décembre 2023, on compte **48 057 sociétaires, soit 8,5 % de plus sur un an.**

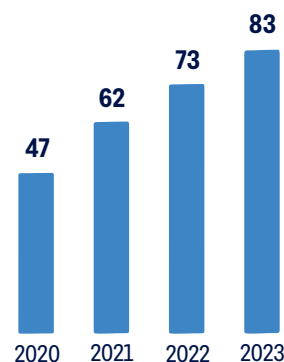
Si ces chiffres demeurent impressionnants à l'échelle de notre coopérative, ils le sont surtout pour leur importance dans le développement de son activité crédit. Il est utile de rappeler qu'un des ratios principaux pour une banque est **le ratio de solvabilité.** C'est un rapport entre les **fonds propres** détenus et la capacité à prêter. Plus la Nef collecte et accumule de fonds propres, plus elle est capable de prêter. Le ratio de solvabilité global de la Nef atteint 15,68 % au 31/12/2023 (minimum réglementaire de 11 %), le ratio de solvabilité « Tier 1 » (ne prenant pas en compte les titres subordonnés) est de 12,10 % (minimum réglementaire de 9 %).

Le ratio de solvabilité est le rapport entre les fonds propres et l'argent mobilisé dans les activités de prêt. Il implique que pour prêter 100 € d'épargne, la Nef doit détenir au moins 11 € en fonds propres.

Quelle est la différence entre les fonds propres et le capital ?

Les fonds propres comprennent le capital, les titres subordonnés remboursables et les réserves.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES GRÂCE AU BIG BANQUE EN MILLION D'EUROS



DÉLÉGATION
DES PARTICULIERS



SERVICE MIDDLE OFFICE
CLIENTS ET COMPTES

UNE COLLECTE D'ÉPARGNE EN CROISSANCE MALGRÉ LE CONTEXTE

L'effet cumulé de la forte inflation, touchant directement le pouvoir d'achat des épargnants, et de la hausse des taux de rémunération des livrets d'épargne réglementés, a engendré une croissance plus faible que les années précédentes de l'épargne Nef, notamment du livret.

L'encours sur ce support a tout de même **augmenté de 45 M€ (+5,5 %)** pour finir à **855 M€.** Ce sont ainsi 49 662 livrets ouverts au 31 décembre 2023 (+12,5 %). Durant l'exercice, l'encours sur les comptes à terme a connu une légère augmentation (+5,6 M€) à 95 M€, pour 4 375 comptes à terme en cours, après plusieurs années de décollecte. Durant cette même période, l'encours sur les comptes à vue reste stable aux alentours de 60 M€ pour 2 587 comptes à vue ouverts.

Les épargnants de la Nef sont toujours très « altruistes » en 2023. Malgré les taux bas, qui mécaniquement réduisent les intérêts partageables, le montant total des intérêts partagés par les épargnants, et donc reversés par la Nef aux associations partenaires, a été en 2023 de **87 900 €, en croissance de 5 % sur un an.**

L'ÉVOLUTION DE LA NEF DEPUIS 2013 EN M€



*Extrait du rapport annuel 2020 :

La Nef a historiquement eu deux sources de collecte : les produits qu'elle gère directement dans son bilan, comme les comptes à terme puis les livrets, mais aussi la collecte indirecte sous forme de droit de tirage sur l'encours des comptes sur livret et des comptes chèques « Nef - Crédit Coopératif ». Le Crédit Coopératif consentait un crédit à la Nef en fonction du montant des dépôts des clients sur ces produits. Le succès du livret Nef a permis de financer l'augmentation des crédits mais aussi de rembourser ce droit de tirage. Ainsi, les ressources directes sont passées de 37 % en 2015 à 100 % en 2020 ! Les 57 M€ à rembourser au 31/12/2020 ont été remboursés dès fin juin 2020. Nous avons donc atteint, dès le milieu de l'année 2020, une Nef en autonomie sur la récolte de l'argent : seuls des dépôts des clients financent les prêts des clients, sans passer par le marché interbancaire.

ACTIVITÉ DE PRÊTS : UNE ACTIVITÉ SOUTENUE, BIEN QU'EN RETRAIT PAR RAPPORT À 2022

2022 avait été une année record pour l'activité crédit, avec près de 240 M€ versés aux emprunteurs. L'année 2023 a été marquée par un ralentissement de l'activité, qui avait été souhaité et anticipé par la Nef.

Les raisons qui peuvent expliquer un niveau de débloquages inférieur :

- **2022 a été une année particulièrement exceptionnelle**, où la Nef avait largement dépassé les objectifs fixés en début d'année.
- La Nef a déposé en milieu d'année 2022 un dossier de demande d'autonomie dans lequel notre coopérative s'engageait à préserver des fondamentaux les plus solides possible. Or dans l'activité bancaire, ces fondamentaux sont très liés au niveau de fonds propres et donc au capital collecté. Ainsi, **les équipes commerciales se sont concentrées sur l'objectif de collecte de capital**, tout en maintenant évidemment une activité crédit soutenue.
- Un autre point important, déjà évoqué lors du rapport annuel précédent, est **la difficulté dans laquelle s'est trouvée la filière Bio** depuis 18 mois. Ainsi, si en 2022 la Nef avait poursuivi son activité en l'orientant fortement vers cette filière, ce ne fut plus le cas en 2023, où il a plutôt fallu soutenir cette filière par des gels d'échéances et autres soutiens, qu'en accordant de nouveaux prêts.
- **La forte hausse des taux d'intérêt**, souhaitée par les autorités européennes, a eu pour effet de ralentir légèrement l'accès au crédit car les capacités de financement des entreprises étaient altérées par ces hausses.
- Enfin, **le niveau de coût du risque**, c'est-à-dire le risque de pertes potentielles ou avérées de nos clients emprunteurs, qui était fort déjà en 2022, avait poussé la Nef à être parfois plus prudente dans les prêts qu'elle octroyait, hésitant moins à partager les financements avec d'autres établissements pour limiter son exposition au risque.

Le coût du risque correspond aux provisions liées au risque de non remboursement par les emprunteurs et aux pertes liées à la certitude de non remboursement d'emprunteurs.



Le taux de réemploi signifie que 72 % de l'argent collecté est directement prêté à des projets écologiques, sociaux et culturels.

Encours crédit
(804 M€)

Total du bilan
(1121 M€)

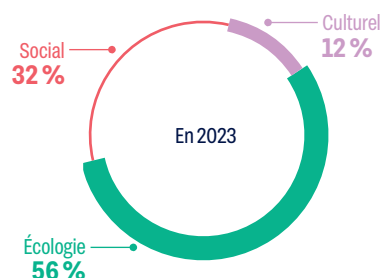


Malgré tout, le niveau de débloquage de prêts reste très satisfaisant, à **169 M€ pour 529 dossiers**. L'encours de crédits à la clientèle se situait à **804 M€** au 31 décembre 2023, soit un **taux de réemploi** des fonds confiés de 72 %.

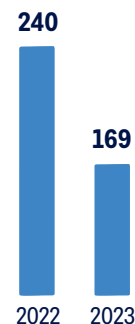
RÉPARTITION SECTORIELLE DES PRÊTS EN 2022

La Nef poursuit en 2023 son action auprès des 3 macro-secteurs que sont l'écologie, le social et le culturel. Cependant, l'année 2023 a été marquée par un net recul des financements en direction de la filière Bio, du fait des difficultés du secteur. Mis à part cela, les encours nouveaux se sont concentrés comme c'était le cas l'an dernier sur l'économie circulaire, les collectivités locales, les énergies renouvelables, la santé, ou encore la filière cycle.

RÉPARTITION
DES CRÉDITS DÉBLOQUÉS



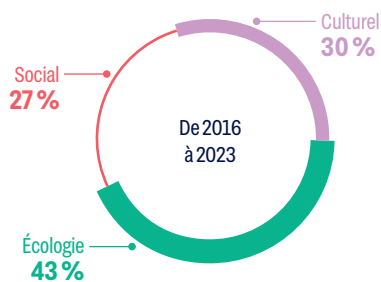
ÉVOLUTION DES CRÉDITS DÉBLOQUÉS
EN MILLION D'EUROS





CROWDFUNDING ÉTHIQUE : ZESTE S'ARRÊTE... EN ATTENDANT LA SUITE

La Nef a lancé en 2016 la plateforme Zeste, dédiée au financement participatif de projets par le don. Après 7 années de succès, marquées par plus de 700 projets accompagnés et des dizaines de milliers de contributions, la plateforme a cessé son activité. L'évolution des exigences réglementaires sur le secteur du financement participatif n'a pas permis à la Nef, ainsi qu'aux prestataires travaillant avec elle sur le projet, de poursuivre son activité en respectant ce nouveau cadre. C'est donc une réelle déception pour notre coopérative, qui considère l'argent de don comme un levier important et complémentaire à l'activité de prêt. Mais la Nef est d'ores et déjà en réflexion pour pouvoir proposer dès que possible une solution pour répondre à ce type de besoin.



DEPUIS LA CRÉATION DE ZESTE EN 2016



765
projets accompagnés

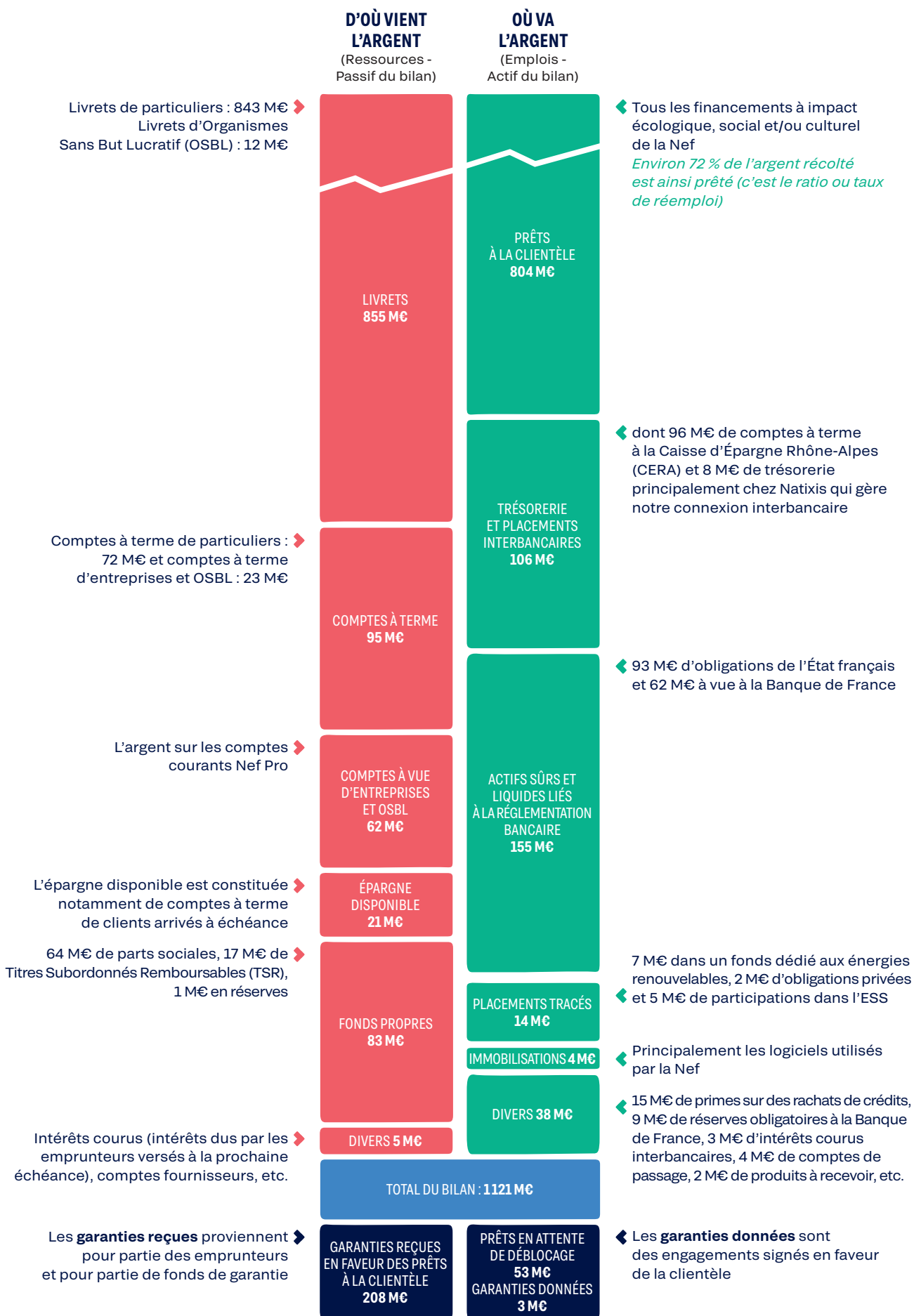


4,7 M€
collectés



87 698
contributeurs

BILAN SCHÉMATIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en millions d'euros)



LE RÉSULTAT D'ENTREPRISE EN 2023

Les intérêts versés se répartissent entre les TSR (906 K€), les comptes à terme (464 K€), les livrets (394 K€), et les comptes à vue professionnels (30 K€).

Les intérêts reçus correspondent aux intérêts des prêts versés par nos emprunteurs (76 %), ceux versés par la Banque de France (11 %), ceux perçus sur notre portefeuille d'obligations - principalement de l'État français (7 %) et enfin avec des entités du Groupe BPCE (6 %, principalement les comptes à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes).

Commissions nettes: les commissions consistent principalement dans les frais de dossiers de nos emprunteurs (1,1 M€) et les frais de nos comptes à vue professionnels (environ 0,6 M€). Le poste intègre dans cette présentation schématique les autres charges et produits (ex : plus-value de cession de titres, charges refacturées, produits sur assurances emprunteurs, commissions payées par la Nef sur les opérations bancaires, etc.).

Le Produit Net Bancaire est l'équivalent du chiffre d'affaires pour une banque.

Les charges d'exploitation ont progressé de 9 % : **les frais de personnel** sont le premier poste de dépenses (6,5 M€) ; ils ont progressé de 9 %. Viennent ensuite **les autres frais**, parmi lesquels l'informatique (1,1 M€), les loyers (0,9 M€) et la communication (0,7 M€), et enfin **les dotations amortissements** (1 M€).

Coefficient d'exploitation = 67 %. Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le Produit Net Bancaire. Il mesure la rentabilité d'une banque avant prise en compte du risque. Il s'est fortement amélioré en baissant de 19 points (86 % en 2022), concrétisant la nette amélioration du modèle économique de la Nef. Il est désormais significativement inférieur à la norme prudentielle de 80 %, et en dessous de ce niveau pour la première fois depuis 2012. Il se situe désormais au niveau de la moyenne des principales banques françaises.

Le coût du risque a fortement augmenté cette année (5 M€) à la suite de l'augmentation de nos encours de crédits et à la défaillance de plusieurs clients notamment dans la filière Bio.

Pertes sur actifs immobilisés : elles correspondent à des pertes sur des investissements réalisés par des filiales de la Nef en cours de fermeture. Celles-ci sont gérées en extinction et ces pertes devraient être non significatives sur les prochains exercices.

Les résultats exceptionnels sont peu significatifs, ils concernent des reprises de provisions sur des procédures gagnées par la Nef et de pertes pour fraude sur chèque, qui ont entraîné un renforcement des contrôles et procédures.

L'impôt sur le bénéfice est positif cette année en raison des crédits d'impôt (famille, mécénat) et du report des déficits des années précédentes.

(en milliers d'euros)

CHARGES		PRODUITS	
INTÉRÊTS VERSÉS	-1795	INTÉRÊTS REÇUS	+17974
MARGE NETTE D'INTÉRÊTS (MNI) = 16179			
		COMMISSIONS NETTES	+1579
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB) = 17758			
FRAIS DE PERSONNEL	-6466		
AUTRES FRAIS	-4540		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-966		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) = 5786			
COÛT DU RISQUE	-5021		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (REX) = 765			
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS	-218		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RCAI) = 547			
		RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	+92
		IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	+73
RÉSULTAT NET = 711			



ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT

TAUX D'INTÉRÊT ET MARGES	2021	2022	2023	Δ 2023/2022
TAUX MOYEN DES DÉPÔTS CLIENTS	0,11%	0,07%	0,09%	+0,02
TAUX MOYEN DES RESSOURCES EMPRUNTÉES	2,14%	2,95%	5,20%	+2,25
SOUS-TOTAL TAUX MOYEN DES RESSOURCES	0,12%	0,11%	0,16%	+0,05
TAUX MOYEN DES PRÊTS EN COURS	1,64%	1,58%	1,84%	+0,26
TAUX MOYEN DES PLACEMENTS EN COURS	0,44%	0,51%	1,37%	+0,86
SOUS-TOTAL TAUX MOYEN DES EMPLOIS	1,09%	1,17%	1,64%	+0,47
TAUX MOYEN DES MARGES D'INTÉRÊTS	0,97%	1,05%	1,47%	+0,42
MARGE D'INTÉRÊTS EN M€	8,24 M€	10,64 M€	16,18 M€	5,54 M€

Le coût des ressources a progressé en 2023 mais reste à un taux bas. Cela est lié notamment à la forte progression du coût des dettes subordonnées dont une majorité est à taux variable. L'augmentation des taux d'épargne en juin est la deuxième explication. Cette augmentation sera plus forte sur l'exercice 2024, comme annoncé en décembre 2023.

Le taux moyen des emplois progresse sensiblement pour 2 raisons principales :

- les anciens prêts à taux bas sont désormais remplacés par des nouveaux prêts à taux plus élevés ;
- la trésorerie est désormais déposée auprès de la Banque de France et rémunérée au taux de la BCE.

COMPTES 2023 : LA NEF RETROUVE LA RENTABILITÉ

UN BILAN MARQUÉ PAR LA CROISSANCE DES FONDS PROPRES

D'où vient l'argent ?

Où va l'argent ?

Voici les éléments à retenir concernant le bilan au 31 décembre 2023 :

- Le bilan, qui avait dépassé le milliard d'euros en 2022, a crû en 2023 de 5,6 % sur un an.
- **Côté ressources**, ou passif, le bilan demeure, comme c'est le cas depuis 2021, 100 % Nef. **L'intégralité des ressources qu'utilise la Nef provient de ses sociétaires et clients, et pas de l'extérieur.** Cette partie ressources est toujours très fortement tirée par **le livret Nef, qui compose toujours près de 80 % du bilan.**
- **Côté emplois**, ou actif, la très grande satisfaction est le fait de maintenir un taux de réemploi en crédit supérieur à 70 %. **L'encours de crédit s'établit ainsi au 31 décembre à 804 M€,** en croissance de 12 % par rapport à 2022. L'argent déposé par les épargnants est donc largement utilisé pour le financement de projets à impacts écologiques, sociaux et culturels.

LE RÉSULTAT D'ENTREPRISE

La croissance du **PNB (Produit Net Bancaire)** se poursuit, établissant un nouveau record avec 17,8 M€ soit +40 % par rapport à 2022. Celui-ci est comme chaque année porté majoritairement par l'activité crédit liée aux **intérêts reçus**, mais également par les revenus de **commission** (1,6 M€) et de placements, à noter que l'activité crédit et les placements ont été dopés par une forte hausse des taux d'intérêt sur l'année 2023.

Dans le même temps, la Nef parvient toujours à collecter à un taux relativement bas, et ce malgré la forte hausse des taux évoquée ci-dessus. Ainsi, ce sont 1,8 M€ **d'intérêts versés** aux épargnants et institutions partenaires en 2023, en hausse de 59 %.

Et face à cette croissance du PNB, **les charges d'exploitation** ont été maîtrisées, en hausse de seulement 9 % sur un an. La Nef a beaucoup dépensé ces dernières années pour se structurer, et en 2023 elle a pu récolter les fruits de ces investissements, en moyens humains notamment.

Ainsi, le **RBE (Résultat Brut d'Exploitation)**, qui était de 1,7 M€ en 2022, a bondi en 2023 pour s'établir à 5,8 M€ (+236 % par rapport à 2022). Ce niveau historique de RBE était nécessaire car il a permis de supporter une forte augmentation du **coût du risque** en 2023. Ce coût, calculé par les banques pour évaluer leur risque de pertes, potentielles ou avérées, est au 31/12/2023 de 5 M€, en forte hausse par rapport à 2022. De nombreux éléments peuvent expliquer cette forte hausse : un encours de crédit Nef qui a fortement augmenté depuis 5 ans, la poursuite du projet de la Nef d'être un financeur de la création d'entreprise (50 % des crédits débloqués en 2023), et bien entendu les difficultés financières qui se sont poursuivies pour les petites entreprises l'an passé, entre inflation, coût de l'énergie, et baisse de la consommation des ménages. La filière Bio (production, transformation, distribution), dans laquelle la Nef est très exposée, est particulièrement touchée depuis 18 mois et a « contribué » de manière significative à l'accroissement du coût du risque.

L'année 2023 est donc la première année depuis 2015 où la Nef génère un résultat net positif sans produits exceptionnels significatifs, c'est-à-dire sur le seul mérite de son activité.

Ce résultat net s'établit pour l'exercice à 711 316,13 €.

PERSPECTIVES

Les perspectives sont évidemment toutes tournées vers **l'autonomie**. Un directoire élargi a élaboré un plan d'action et de transformation, le plan Octopus qui est mis en œuvre dès le début de l'année 2024. Ce plan vise à soutenir l'évolution de la Nef en intégrant au maximum le travail réalisé par les sociétaires en préparation des deux dernières AG et lors du congrès de 2023. L'orientation générale est évidemment celle de la différenciation indispensable à la concrétisation de la banque éthique, en tant qu'acteur plein et entier de la transformation de la société tant sur les enjeux climatiques que sur les aspects environnementaux et sur le vivre ensemble.

Cette année verra aussi se poursuivre les enjeux de participation à la vie démocratique de la Nef, condition essentielle pour réussir notre changement d'échelle. Il conviendra également de suivre de près les évolutions du contexte économique et de mettre en place dès qu'on le pourra institutionnellement des activités commerciales qui diminuent notre dépendance aux taux. On l'aura compris, c'est la décision qu'on espère maintenant imminente du régulateur bancaire qui sera la vraie impulsion de cette nouvelle année.



Mei-Chu, sociétaire épargnante de la Nef

J'ai choisi la Nef pour ses valeurs éthiques, sociales et ses actions en faveur de l'environnement. Ce qui me plaît c'est de pouvoir agir sur les intérêts de mon épargne, la forme coopérative de la Nef et sa transparence. Je suis allée à la rencontre des emprunteurs lors d'une rando organisée sur Lyon. Placer localement et rencontrer les sociétaires et emprunteurs de la Nef donne du sens à mes économies.

MEI-CHU,
sociétaire épargnante de la Nef



Victor, banquier itinérant de la Nef

Nous avons choisi la Nef car c'est une banque éthique, propre, à travers laquelle nous savons ce que finance notre argent. Nous partageons les mêmes valeurs écologiques et humaines que la Nef et apprécions sa transparence qui renforce notre confiance.

LISON,
3 P tits Pois, sociétaire emprunteur de la Nef



Nairie, assistante administrative de la Nef



Lison, co-gérante de 3 P tits Pois, sociétaire emprunteur de la Nef



Camille, banquière itinérante de la Nef

Rejoindre la Nef était un projet depuis longtemps pour moi. En faisant partie de la génération qui a le devoir de changer ses habitudes et croyances pour rencontrer les objectifs climatiques, il est important pour moi de savoir comment est utilisé l'argent que je place. Cela fait partie de ces petites actions que chacun peut faire pour avoir, ensemble, un grand impact (#colibri). Je suis ravi d'avoir enfin sauté le pas, et de faire partie du Big Banque !

ADRIEN,
épargnant et sociétaire de la Nef



Léo, directeur marketing de la Nef



Neil, conseiller en finance éthique particulier de la Nef

En tant que salariée, j'ai souhaité devenir sociétaire afin de m'impliquer davantage dans la gouvernance de la coopérative et de soutenir son développement.

CAMILLE,
banquière itinérante et sociétaire de la Nef

LES INSTANCES

AU CŒUR DE NOTRE PROJET

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

L'ANNÉE 2023, MALGRÉ UN REFLUX RÉGULIER DE L'INFLATION MENSUELLE, AURA VU LE MAINTIEN DE TAUX ÉLEVÉS ET UNE CONFIRMATION DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LA FILIÈRE BIO, MÊLANT AINSI, COMME EN 2022, DES EFFETS POSITIFS ET DES EFFETS NÉGATIFS POUR LA NEF. LES EXCELLENTS RÉSULTATS OBTENUS ATTESTENT QUE LE DIRECTOIRE ET SES ÉQUIPES ONT RÉUSSI À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE, AU MILIEU DES OPPORTUNITÉS ET DES RISQUES, DANS LA GESTION DE LA COOPÉRATIVE.

UNE CONFIRMATION DE LA FORCE VITALE DE LA NEF

Cette force aura, en effet, été mise à l'épreuve par l'inflation, se maintenant en moyenne proche de 5 % au cours de ces deux dernières années. Avoir réussi dans ce contexte à conserver une croissance vigoureuse de notre collecte de capital et une collecte nette d'épargne positive, est remarquable. Nos sociétaires et épargnants, épargnants, ont ainsi renouvelé avec éclat, leur confiance dans le projet porté par la Nef, renforçant le socle de capitaux sans lequel rien ne serait possible.

Cette force aura encore plus été éprouvée par le coût du risque de crédit, à nouveau en forte progression en 2023. Les difficultés rencontrées, en particulier par nombre d'acteurs de la filière Bio, auprès desquels nous sommes engagés de longue date, ont produit leurs conséquences en termes de provisions sur nos comptes, avec un effet retard car ces difficultés trouvent leur origine dans les années antérieures. Elles ont conduit le directoire à resserrer la politique de crédit sans renier le soutien aux entreprises de cette filière. Avoir pu, grâce aux efforts de développement de l'activité et de rééquilibrage du bilan accomplis depuis de nombreuses années, absorber financièrement une telle trace, est également remarquable.

UN EXERCICE HISTORIQUE D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

La croissance de plus de 40 % du Produit Net Bancaire (désormais constitué à hauteur des 75 % par les produits des prêts), sous l'effet conjugué de l'activité et des taux, alors même que les charges n'ont augmenté que de 9 %, a permis d'enregistrer un coefficient d'exploitation de 67 %. Du jamais vu à la Nef ! L'atteinte de ce coefficient a permis d'absorber le coût du risque et d'obtenir pour la première fois depuis 10 ans un bénéfice comptable positif (0,7 M€) issu de la seule exploitation courante, sans l'intervention de résultats exceptionnels.

Le conseil de surveillance soutient les perspectives ouvertes par le directoire dans son rapport de gestion en direction de l'autonomie réglementaire et de la poursuite de la construction d'une banque éthique « différenciée », et s'appuyant pour ce faire sur un directoire élargi.

VIGILANCE DANS UN MÉTIER PORTEUR DE RISQUES

Bien sûr, l'enthousiasme doit s'accompagner de vigilance dans un métier bancaire par nature porteur de risques. Le nécessaire reflux du coût du risque et l'attention portée aux risques associés à la baisse des taux devront rester en bonne place dans notre feuille de route, de même que la poursuite, voire l'amplification, de l'effort d'investissement induit par notre prochaine autonomie.

C'est sur une note délibérément positive que nous souhaitons conclure ce rapport en remerciant et félicitant les membres du directoire de leur action, ainsi que toutes les équipes qu'ils conduisent sur tous nos territoires d'intervention, pour cette année 2023. Formulons le vœu qu'à l'issue de l'exercice 2024, une Nef autonome ait terminé l'apurement de son report à nouveau négatif, achevant ainsi un cycle de redressement et ouvrant une nouvelle page de son histoire.



Conseil de surveillance



Comité d'éthique

LA PAROLE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Les 5 membres du comité d'éthique ont échangé, débattu, avancé, en toute confiance, sur des sujets relatifs à notre coopérative et ceux qui nous relient au monde : démarche éthique, son glossaire évolutif, indépendance de la Nef, vie coopérative, informations sur la vie de la Nef, formation hameçonnage, relations entre les instances et le comité d'éthique, logistique, préparation du budget annuel, candidatures, rencontre avec Bernard Horenbeek, gouvernance et télétravail... Une fois ces sujets aboutis, ils sont transmis en conseil de surveillance. Notre devise 2023 : « Une question n'est jamais anodine, est toujours orientée mais nous aimons bien cette démarche, véritable soutien d'aide à la pensée. ».

LE FOISONNEMENT

AURÉLIE CHABEAUD
JULIETTE BONNET-BYRNE
Animatrices vie coopérative

COOPÉRATIF

RAPPORT SUR LA VIE COOPÉRATIVE

UNE BANQUE ÉTHIQUE

INDÉPENDANTE...

POUR VOUS, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous nous sommes inspirés du modèle des conventions citoyennes pour mettre en place notre propre processus de démocratie participative. Tout d'abord, tous les sociétaires étaient invités à faire des propositions ou à réagir à celles des autres lors d'une consultation numérique. C'est ensuite pendant une journée délibérative que nous nous sommes appuyés sur un panel de sociétaires représentatifs tirés au sort, pour rédiger une résolution à proposer en assemblée générale.

Les débats ont été riches, respectueux et constructifs et la participation historique.

+ DE 1800
PARTICIPANTS

100
PROPOSITIONS

11 000 VOTES

RÉAFFIRMER COLLECTIVEMENT L'INDÉPENDANCE DE LA NEF

Ces dernières années, et plus particulièrement ces derniers mois, nous avons accueilli de nombreux clients et sociétaires. La perspective d'obtention de notre autonomie nous permettrait de vivre un nouveau départ. Or, nous croyons qu'une coopérative qui grandit doit sans cesse questionner sa gouvernance afin de conserver un processus démocratique vivant et respectueux de toutes les parties prenantes !

Cette année a été l'occasion d'impliquer les sociétaires dans ce projet collectif de refondation de leur coopérative et l'affirmation de son indépendance au sens large, à travers un processus démocratique.



La journée délibérative des sociétaires



➤ [Découvrez la vidéo sur la consultation](#)



➤ [Découvrez la vidéo sur l'AG et le congrès](#)



Les ateliers du congrès des sociétaires

CONGRÈS DES SOCIÉTAIRES : DEUX JOURS POUR APPRENDRE, COMPRENDRE ET CONTRIBUER

Ces orientations ont ensuite été concrètement travaillées avec les sociétaires, instances et salariés lors du grand congrès des sociétaires, organisé à la suite de l'AG. Ce congrès fut animé par différentes séquences : un forum des savoirs avec des stands, mini-conférences, fresque de la monnaie, stand-up avec les instances puis une série de 12 ateliers participatifs permettant d'approfondir et explorer différentes dimensions de la résolution.

DES SOCIÉTAIRES IMPLIQUÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Notre fonctionnement coopératif s'est étoffé d'une expérience sociétaire consolidée en 2023 : une lettre des sociétaires régulière, des temps d'échange approfondis entre sociétaires et instances, trois cycles de la formation « La Nef sur le bout des doigts », des permanences mensuelles pour découvrir la coopérative.

124
ÉVÉNEMENTS

organisés par les sociétaires (interventions, stands, ApéroNef, RandoNef, représentations...)

152
SOCIÉTAIRES

formés à
« La Nef sur le bout
des doigts »

32
**DYNAMIQUES
LOCALES**

animées par les
sociétaires



RandoNef animée par Victor, banquier itinérant (69)



Des sociétaires de la Nef au festival Groseille et Ciboulette (42)



ApéroNef en amont du vote de l'AG (69)

LA PAROLE AU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE

Le comité vie coopérative a été fortement mobilisé sur des sujets centraux.

Afin de veiller à l'exigence démocratique du **processus de consultation** des sociétaires expérimenté en début d'année, le comité a tenu le **rôle d'observateur** à chaque étape, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. L'objectif était aussi d'identifier des recommandations pour une éventuelle reconduction du processus. Malgré un calendrier serré, nécessitant de s'affranchir de certaines étapes de co-construction collective, le comité salue la démarche.

La **préparation du congrès des sociétaires** par le comité a permis de veiller à la cohérence entre les sujets liés à la consultation et les ateliers proposés aux sociétaires. Par ailleurs, le comité a participé à l'animation de ces ateliers et s'est porté garant de l'avancement des suites données à ceux-ci.

Le travail de **redéfinition des rôles et missions des sociétaires actifs et actives** entamé en 2022 a abouti à **des périmètres d'actions clarifiés** pour faciliter l'implication locale :

- la participation aux orientations de la coopérative - la gouvernance - se pratique désormais à l'échelle de l'ensemble des sociétaires (et pas uniquement les plus engagés) ;
- les dynamiques locales (tenue de stand, visite de projets financés par la Nef, rencontres sociétaires, etc.) s'ouvrent aux sociétaires sans nécessité d'être « conventionnés » ;
- les sociétaires conventionnés sont identifiés comme les coordinateurs des actions locales et référents pour les sociétaires « coup de main ».



Comité vie coopérative à l'AG 2023



#LOOKUP : POUR INVESTIR SUR L'ÉTHIQUE, ON COMPTE SUR VOUS !

La campagne de mobilisation et de communication autour du Big Banque s'est poursuivie jusqu'en novembre 2023, date à laquelle nous avons renouvelé nos messages. L'objectif : relancer la mobilisation tout en célébrant le chemin parcouru et en se projetant avec optimisme vers l'avenir. Le Big Banque s'est ainsi poursuivi en mettant en valeur les visages de celles et ceux qui contribuent au projet de la coopérative : salariés, sociétaires, clients, etc.

COMMUNIQUER ET RESTER EN PHASE AVEC NOS VALEURS

Un plan média ambitieux a permis de diffuser notre campagne en fin d'année 2023. Nous avons choisi de travailler avec des titres de presse mais aussi des créateurs de contenus (réseaux sociaux ou podcasts) engagés. Au-delà du public que cela nous permet d'atteindre, c'est une façon de soutenir leur travail de sensibilisation aux enjeux écologiques et sociaux. Fin 2023, nous avons décidé de quitter le réseau social X (ex-Twitter) car son fonctionnement entraine en trop grande contradiction avec les valeurs que nous défendons.



Socialter

Politis

Sans transition !
Le média engagé du local au global

Alternatives
Economiques

WE
DEMAIN

Liberation



VALORISER L'ENGAGEMENT COOPÉRATIF ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Notre projet de banque éthique indépendante va de pair avec la ferme volonté de promouvoir et développer les expériences de démocratie participative au sein de la Nef. Nous développons la production de contenus pédagogiques (articles, infographies, webinaires) afin que chacun puisse comprendre le fonctionnement de la Nef et son environnement et puisse ainsi s'impliquer dans ces processus démocratiques. Nous nous sommes également attachés à rendre visible l'expérience unique de consultation et d'assemblée générale participative proposée à nos sociétaires en 2023.

LA NEF AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME

STÉPHANIE LACOMBLEZ,
Responsable partenariats
et relations institutionnelles

SOCIAL ET SOLIDAIRE

RAPPORT SUR LES PARTENARIATS

27%

de nos clients partagent tout ou partie des intérêts de leur épargne avec une association.

88 000 €

ont été versés à des associations en 2023.

1,5 MILLION €

a été versé à des associations ces 10 dernières années.



DE NOUVEAUX PARTENAIRES BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉPARGNE DE PARTAGE

Tout épargnant et épargnante de la Nef peut, au moment de sa souscription, choisir de rediriger tout ou partie des intérêts de son épargne vers une association partenaire.

Ces partenaires couvrent des domaines d'activités proches des préoccupations de la Nef : la défense et la construction d'une agriculture plus respectueuse de son environnement, l'accès facilité au foncier forestier, la promotion d'un nouveau modèle énergétique, la réduction des déchets, le combat des injustices et la promotion de la solidarité à un niveau international.

En 2023, nous sommes fiers et heureux d'accueillir 3 nouvelles associations :

- Action contre la Faim, ONG internationale humanitaire qui lutte contre la faim dans le monde et ses causes ;
- Alternatiba, mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale ;
- Habitat et Humanisme, qui agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux.

LE PARRAINAGE AU SERVICE DE NOS PARTENAIRES

Parce que la force du collectif est une de nos valeurs fondamentales, nous avons lancé le coopinage, la version coopérative et solidaire du parrainage destiné à nos sociétaires ! Avec le coopinage, ce sont nos partenaires qui reçoivent des dons. À chaque parrainage de nouveaux sociétaires, la Nef s'engage à verser 40 € de dons à des organisations engagées pour la transition selon le choix des parrains et parrainés. La mise en place du coopinage répond aussi au besoin des organisations qui dépendent des dons pour fonctionner dans un contexte d'inflation. Le bouche-à-oreille de nos sociétaires sert à la fois la coopérative bancaire, mais aussi tout son écosystème.



Découvrez la [page coopinage](https://lanef.com/page-coopinage) sur lanef.com

4 080 €
DE DON

98 070 €
DE CAPITAL
SOUSCRIT

102 COOPINAGES



Onde de coop 2023

ZOOM SUR LES LICOORNES ET ONDE DE COOP

Les Licoornes sont une alliance de 13 coopératives engagées dont la Nef est membre fondateur. Ces coopératives proposent un modèle écologique, démocratique et solidaire dans les secteurs clés de la consommation que sont l'alimentation, les objets de seconde main, la mobilité, la téléphonie, les cartes cadeaux, le transport maritime, la diffusion de vidéo et les services bancaires.

Avec les Licoornes, nous avons co-organisé en 2023 la troisième édition du festival l'Onde de Coop. L'objectif : mettre en lumière la force de notre statut et inviter coopératives et partenaires à échanger sur leurs pratiques. Cette édition s'est déroulée le 7 septembre à l'Académie du Climat à Paris pour parler du TRAVAIL ! Plus de 500 personnes étaient présentes pour discuter collectivement des enjeux du travail face aux défis environnementaux et sociaux.

En savoir plus sur ondedecoop.fr



Découvrez la table [ronde par le média indépendant et coopératif Blast](#)

NOTRE BILAN SOCIAL


PHILIPPE PASCAL, Directeur des ressources humaines
LÉO MIRANDA, Directeur innovation marketing

ET ENVIRONNEMENTAL

POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DEPUIS LA CRÉATION DE NOTRE COOPÉRATIVE EN 1988, NOUS PORTONS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX DES PROJETS QUE NOUS FINANÇONS. EN TOUTE COHÉRENCE, POUR NE PAS DIRE ÉVIDENCE, NOUS INTERROGEONS ET CHERCHONS CONTINUUELLEMENT À AMÉLIORER NOS PRATIQUES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER NOTRE PROPRE IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

NOMBRE D'ARRIVÉES	21
NOMBRE DE DÉPARTS	20
TURNOVER	17,37%
ANNÉES MOYENNE ANCIENNETÉ	5,47 années
ABSENTÉISME	2,30%
ÂGE MOYEN	38,05
EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE	110
EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE ETP (hors mandataires, alternants et CDD de remplacement)	106,28


76 FEMMES
soit 60%


44 HOMMES
soit 40%



Découvrez
[notre index égalité
hommes / femmes](#)

NOTRE POLITIQUE SOCIALE

Toujours dans cette période d'inflation importante, nous avons souhaité, cette année encore, soutenir le pouvoir d'achat de nos salariés en mettant en place différentes mesures. L'ensemble des salariés a été augmenté de 150 € brut mensuel au prorata de leur temps de travail pour pallier l'inflation. Les salariés ayant au moins 1 an d'ancienneté ont bénéficié d'une augmentation complémentaire de 25 € brut mensuel au prorata de leur temps de travail. Un nouveau CSE a été élu fin novembre 2023.

L'ÉQUIPE NEF


120 SALARIÉS

Comme en 2022, nous avons connu une légère augmentation de notre effectif pour soutenir notre activité toujours en croissance.

**87,5 %
DE CDI**

Notre volonté est toujours de proposer des emplois pérennes et d'accompagner au mieux nos salariés dans leur évolution professionnelle et dans le maintien de leur emploi.

**+7 +6
CDI CDD**

L'embauche des collaborateurs poursuit sa progression avec **7 collaborateurs en CDI et 6 en CDD et 8 collaborateurs en contrat d'apprentissage**. Cela donne un effectif de 116,28 équivalent temps plein (ETP) au 31/12/2023. Ces embauches ont toujours pour objectif de soutenir l'activité de l'entreprise dans les pôles qui en ont besoin (surcroît d'activité ponctuel, remplacement maladie, congés maternité...).

+ 20 ÉTUDIANTS

La Nef a maintenu sa politique d'accompagnement des jeunes, avec l'embauche de **8 alternants en contrat d'apprentissage et 12 stagiaires**.

L'écart entre le plus bas et le plus haut est de 1,78 en comptant l'effectif réglementaire (1,80 en 2022) et de 3,71 avec les mandats sociaux (3,94 en 2022).

ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Le salaire médian des femmes a encore augmenté en 2023. Il était de 2558,75 € en 2022, en 2023 il est de 2687,50 € (en ETP). Le salaire médian des hommes était de 2738,34 € en 2022, il est de 2937,50 € en 2023 (en ETP).

Cet écart s'explique toujours par un nombre plus élevé de femmes dans les fonctions moins qualifiées. Comme en 2022, 6 femmes sont dans les 10 salaires les plus élevés, ce qui correspond à la proportion femmes / hommes de l'entreprise.

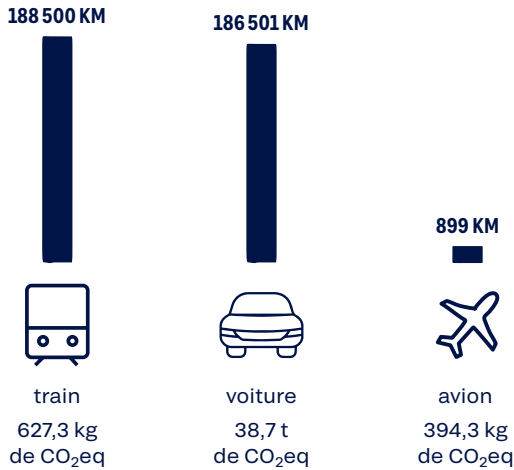
PLAN DE FORMATION

Il y a eu 76 formations organisées pour 572 heures de formations. Le budget prévisionnel 2023 était de 92 K€. Les dépenses réalisées s'élèvent finalement à 67 K€ à la suite d'annulations, reports et dispenses.

Les orientations de formation ont été axées principalement sur :

- **Des formations professionnelles**, sur les compétences métiers ou l'utilisation d'outils spécifiques visant à acquérir, améliorer ou maintenir à jour les compétences des salariés.
- **Des formations réglementaires** obligatoires liées à notre secteur d'activité.
- **Des formations liées au bien-être au travail** pour maintenir un environnement professionnel positif pour les salariés.

UN FONCTIONNEMENT INTERNE RESPONSABLE



DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS MULTIMODAUX

Notre parc automobile est composé de 13 voitures de fonction pour les banquiers itinérants et d'une voiture de service pour les bureaux de Vaulx-en-Velin. La majorité sont des voitures hybrides. Nous avons également 1 vélo de fonction pour l'un de nos banquiers itinérants.

DÉPLACEMENT « DOUX » DOMICILE-TRAVAIL

Une prime allant jusqu'à 300 €, le **forfait mobilités durables**, est versée chaque année aux salariés privilégiant les modes de transport doux pour venir au bureau.

4928 km de covoiturage entre 4 salariés ont été réalisés, cela reste stable par rapport à l'année précédente. Et **35 282 km** ont été parcourus **à vélo** par 30 salariés à Lyon, Paris, Nantes, Bordeaux, Grenoble et Nancy, soit 10 000 km de plus que l'année dernière!

L'équivalent d'un Brest-Marseille par cycliste!

UNE VIE DE BUREAU ENGAGÉE



BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE

Inauguré en 2012, notre siège social est un des premiers bâtiments éco construits! Il est aussi avant-gardiste sur les questions de bien-être au travail, avec une salle de sport, une salle de repos, un garage à vélo et une crèche.



FOURNISSEUR D'ÉNERGIE VERTE

Abonnements d'électricité chez Enercoop, membre des Licoornes et financé par la Nef, pour tous nos locaux.

FOURNITURE DE BUREAU RESPONSABLE

Achats de fournitures recyclées et/ou rechargeables et achats d'objets publicitaires éco-responsables et fabriqués dans une démarche d'insertion professionnelle.



Ramassage des déchets au séminaire 2022



TRAITEURS BIO ET LOCAUX

Nous faisons souvent appel à nos emprunteurs pour nos événements et réceptions comme Fenotte ou Mame.



SOUTIEN À LA RÉINSERTION

Entretien des locaux de Lyon et Paris par une entreprise spécialisée dans la réinsertion : Multi Services 69.



CHOIX D'UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Équipement de Fairphone, smartphones éco-conçus et réparables. La plupart de ces téléphones sont loués avec Commown, membre des Licoornes et financé par la Nef.

Abonnements téléphoniques chez Télécoop, coopérative engagée pour un numérique responsable, et membre des Licoornes.



Célébration des forfaits Telecoop



IMPRESSION RESPONSABLE

Achat de papier dans des ESAT et impression dans le Rhône, papier recyclé PEFC et imprimé sur papier FSC et avec des encres végétales, certifié Imprim'vert.



Challenge mobilité 2023

DANS LA CONTINUITÉ DE SON BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, LA NEF LIVRE CETTE ANNÉE UNE MESURE DE L'IMPACT DE L'ARGENT QUI LUI A ÉTÉ CONFIE PAR SES SOCIÉTAIRES ET CLIENTS.

LA MESURE D'IMPACT DE NOS FINANCEMENTS

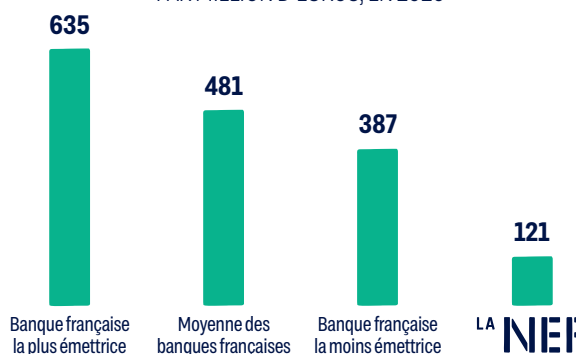
IMPACT CARBONE DES FINANCEMENTS

Depuis 2021, la Nef s'est engagée à mesurer l'empreinte carbone de ses financements en s'appuyant sur un des cabinets les plus exigeant en la matière : Carbone 4 finance.

Résultats-clés de la mesure carbone

Nos critères stricts d'exclusion de tout projet se rapprochant des énergies fossiles, tout comme le financement vers des projets d'agro-écologie, d'énergies renouvelables, d'immobilier basse-consommation et de mobilité durable ont permis à la Nef d'afficher, dès 2021, un des bilans carbone les plus faibles de la place financière et bancaire française : **121 teq CO₂ / M€ investis**.

INTENSITÉ CARBONE, EN TONNE ÉQUIVALENT DE CO₂ PAR MILLION D'EUROS, EN 2020



Source : Carbone4 Finance

Lecture : émissions de CO₂, éq associées aux crédits et investissements dans le secteur public, et auprès des entreprises et particuliers.

Lecture : les émissions sont rapportées aux « financing total », c'est-à-dire l'argent injecté par la banque dans l'économie (à travers les prêts, les investissements et les placements immobiliers). C'est un proxy de la taille des bilans des banques.

Les 9 limites planétaires

l'érosion de la biodiversité ;
la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore ;
le changement d'usage des sols ;
le cycle de l'eau douce ;
l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère ;
l'acidification des océans ;
l'appauvrissement de la couche d'ozone ;
l'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère.

notre-environnement.gouv.fr

Plutôt que de se concentrer sur l'empreinte carbone de la production de vélos (par exemple), nous prenons également en compte le changement de comportement en faveur de la mobilité douce.

Limites observées

Bien que ces résultats soient encourageants, ils mettent en évidence les limites d'une approche centrée uniquement sur le carbone. En effet, le changement climatique ne correspond qu'à une des **9 limites planétaires**.

Par ailleurs, cet indicateur ne rend pas compte des services rendus par les projets en matière de cohésion sociale ou d'accès à la culture.

Élargir la focale pour mesurer plus précisément l'impact carbone

En 2022, toujours en collaboration avec Carbone 4, nous nous sommes intéressés à une mesure complémentaire aux émissions carbone : **les émissions évitées**. Cette mesure permet d'évaluer la contribution à la transition énergétique des entreprises que nous finançons, à partir d'un scénario de référence (tel que les objectifs des Accords de Paris). Ainsi, au travers de l'action de ses emprunteurs pour une économie décarbonée, la Nef a permis d'éviter **97 teq CO₂ / M€ investis**.

ÉLARGISSEMENT DE LA MESURE D'IMPACT

Reconnaissant les limites de la mesure carbone, même complétée par le concept des « émissions évitées », la Nef s'est engagée en 2023 dans une approche plus holistique pour évaluer l'impact de ses financements.

Pour ce premier exercice, nous nous sommes concentrés sur 2 indicateurs d'impact par projet financé :

- L'impact de son activité
- Sa politique interne

L'élargissement de notre mesure d'impact reflète notre volonté d'amplifier un de nos principaux piliers, la transparence. En mesurant et en analysant l'impact des projets que nous finançons, nous pouvons valoriser encore mieux auprès de nos sociétaires et clients le sens de leur engagement pour une finance plus éthique.

Cette démarche sera amplifiée chaque année pour couvrir une plus grande part de nos financements, affiner la méthodologie d'analyse et élargir les indicateurs d'impact.



➔ [Découvrir le rapport d'impact complet dans la liste des financements 2023](#)

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BIO



1 589 128
REPAS BIOS SERVIS

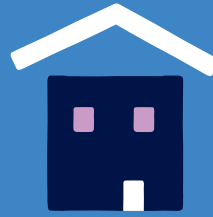
36965,5
TONNES DE
PRODUCTION BIO

(fruits et légumes,
pain, vin, jus, produits
transformés...)



18 665 M²
DE SURFACE
COMMERCIALE BIO

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



39 108
LOGEMENTS SOCIAUX
construits par des collectivités
et bailleurs sociaux



AMÉLIORER LES SOINS ET LA QUALITÉ DE VIE



23 059
LITS ET PLACES
EN HÔPITAUX

A

C

B

777
ENFANTS
ACCUEILLIS EN CRÈCHE
ET EN ÉCOLE

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DÉCARBONÉE



184,6 Gwh
(Gigawatt-heure)
d'énergies
renouvelables
produites

46 337 TONNES
équivalent Co₂
(dioxyde de carbone)
évités



28 200 M²
DE SURFACE
VÉGÉTALISÉE



39 500 M²
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOI



803,6
EMPLOIS CRÉÉS
(équivalent temps plein)
dans des structures engagées



PROMOUVOIR UN MODE D'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE ET INCLUSIF

38

PROJETS COLLECTIFS
(associations, coopératives,
GAEC, GIP, SCIC, SCOP)

31

PROJETS
D'ENTREPRENEURIAT
FÉMININ

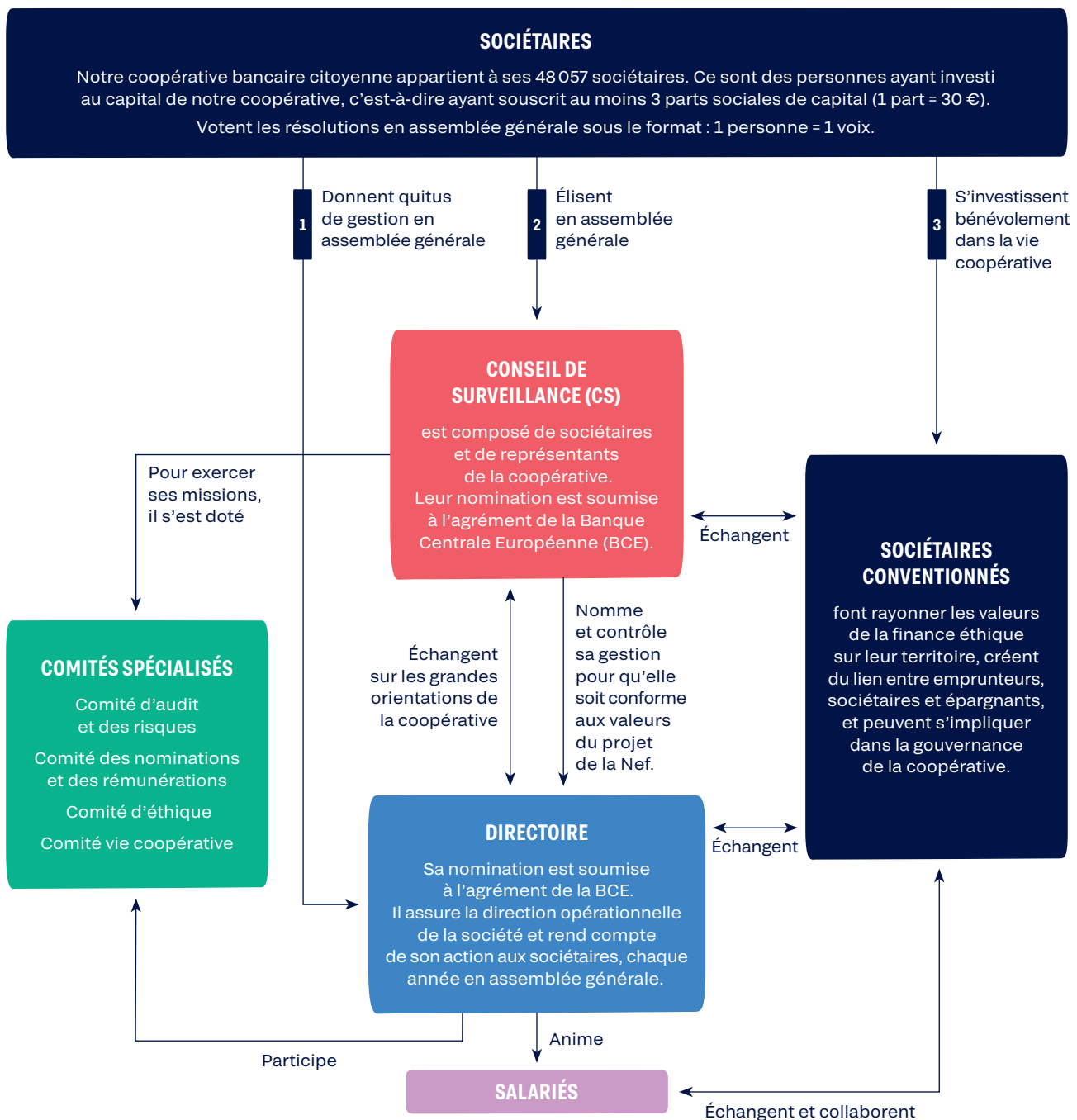
GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE,

PIERRE-EMMANUEL VALENTIN,
Président du conseil de surveillance

LE FONDEMENT DE NOTRE COOPÉRATIVE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE LA NEF EST UNE SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE. SA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE EST FONDÉE SUR 3 PILIERS : LA TRANSPARENCE, LA PARTICIPATION ET LA COLLABORATION. LA PRISE DE DÉCISION Y EST PARTAGÉE ENTRE LES PARTIES PRENANTES DE LA COOPÉRATIVE AFIN QUE LE PROJET DE LA NEF RESTE EN PERMANENCE AU PLUS PRÈS DE L'OBJECTIF QUI LE GUIDE : METTRE L'ARGENT AU SERVICE DU BIEN COMMUN.



LES MEMBRES DES INSTANCES DE LA COOPÉRATIVE

DIRECTOIRE

- Bernard Horenbeek, président du directoire, rémunération brute 2023 de 107 000 €, entièrement versée sous forme d'indemnités de mandat, auxquelles viennent s'ajouter depuis le 01/08/2023 des avantages en nature évalués à 258 €/mois pour l'attribution d'un véhicule de fonction.
- Ivan Chaleil, membre du directoire et depuis janvier 2024 directeur général, rémunération brute 2023 de 73 723 €, se décomposant en un salaire de 61 473 € et des indemnités de mandat de 12 250 €.

Ces rémunérations ne comportent ni part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions.

Le directoire se réunit chaque semaine et établit un compte rendu de ses réunions. Le directoire ainsi constitué a vu son mandat renouvelé par le CS pour 4 ans en juin 2023. Son élargissement est projeté dans le courant de l'année 2024.

CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

Au 15 mars 2024, date d'établissement du présent rapport, sans changement depuis mars 2023.

NOM	ÂGE	FONCTIONS AU SEIN DU CS	ÉCHÉANCE DU MANDAT	AUTRES MANDATS
PIERRE-EMMANUEL VALENTIN	69 ANS	PRÉSIDENT DU CS, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS, MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	MAI 2027	ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DOTATION BIO PERENNIS
MARIE JOSÈPHE PÉCOUT-VRIGNON	73 ANS	PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS <i>Indemnité perçue en 2023 au titre de sa mission au sein du comité d'éthique : 2 500 €.</i>	MAI 2025	
ÉRIC COLLOMB	64 ANS	PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES, MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE	MAI 2027	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DES PRODUITS PLAN ÉPARGNE RETRAITE ET MILLEVIE PER
BENOIST DESCHAMPS	54 ANS	PRÉSIDENT DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS	MAI 2027	DIRECTEUR ADJOINT DES CONVENTIONS À L'AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES, VICE-TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION ECOCUM
JEAN-PIERRE CARON	71 ANS	MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS <i>Indemnité perçue en 2023 au titre de sa mission au sein du comité des nominations et des rémunérations en 2022 : 2 500 €.</i>	MAI 2027	REPRÉSENTANT DE LA NEF AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA FONCIÈRE CHÊNELET
LAURE DUPIN	45 ANS	MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE	MAI 2027	GÉRANTE DE LA SOCIÉTÉ, SEMPP, ELLE-MÊME PRÉSIDENTE DE LA SAS DANU GREEN
FÉDÉRATION TERRE DE LIENS, REPRÉSENTÉE PAR FRANÇOIS BACOT	68 ANS	MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE	MAI 2027	ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION TERRITORIALE TERRE DE LIENS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION DE SAÔNE-ET-LOIRE DE LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, ADMINISTRATEUR DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE DE SAÔNE-ET-LOIRE
BIOCOOP SA, REPRÉSENTÉE PAR FABIEN FLÉCHARD	40 ANS	MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE	MAI 2028	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE LE GRENIER (MAGASINS BIOCOOP), ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION RAMO5
CAMILLE KIRY	27 ANS	REPRÉSENTANTE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)	DÉCEMBRE 2026	
STÉPHANIE LACOMBLEZ	42 ANS	REPRÉSENTANTE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)	DÉCEMBRE 2026	REPRÉSENTANTE DE LA NEF AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LES LICOORNES

Le CS est composé de 25% de femmes et de 75% d'hommes, pour un seuil de parité femme / homme fixé à 40% par les statuts à l'horizon 2025. Ces proportions passent à 40% de femmes et 60% d'hommes en prenant en compte les représentantes du CSE. Afin d'atteindre l'objectif fixé par les statuts, des propositions de nominations de nouveaux membres du conseil de surveillance seront faites lors de la prochaine assemblée générale de mai 2024.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

Le **président du CS** a pour principale mission de garantir le bon fonctionnement du CS et sa bonne articulation avec le directoire, permettant à chaque personne concernée d'exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

La fonction de **vice-président** est restée vacante en 2023 et a vocation à être pourvue en 2024.

Le **bureau du CS** est constitué, sans changement, du président Pierre-Emmanuel Valentin et des président(e)s de comités : Marie Josèphe Pécout-Vrignon, Éric Collomb et Benoist Deschamps. Ce bureau n'a pas de pouvoir propre de décision et se réunit ponctuellement pour se saisir de questions urgentes ne pouvant attendre la prochaine réunion du CS. Il s'est réuni à 3 reprises en distanciel en 2023.

Les **membres du CS** bénéficient chaque année de formations spécifiques à leurs fonctions et à l'activité régulée de la Nef.

RÈGLES D'INDEMNISATION COMPENSATRICE DU TEMPS CONSACRÉ À LA COOPÉRATIVE

- président du CS 10 000 €,
- vice-président et présidents de comités 2 500 €.

Les statuts prévoient en outre la possibilité d'allouer à certains membres des indemnités compensatrices exceptionnelles pour des missions ou mandats qui leur seraient confiés. Chaque bénéficiaire a l'initiative de demander ou non le versement des dites indemnités.

DÉROULEMENT DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

6
RÉUNIONS
en physique ou à distance

98 %
TAUX D'ASSIDUITÉ

ESTIMATION MOYENNE DU TEMPS ANNUEL CONSACRÉ PAR LES MEMBRES DU CS À LEUR MANDAT :

50 jours pour le président du conseil de surveillance
30 jours pour les présidents de comités
20 jours pour les autres membres

Un **projet d'ordre du jour** est élaboré avant chaque séance par le président du CS, en concertation avec le président du directoire, puis soumis pour avis à l'ensemble des membres du CS au plus tard 10 jours avant la réunion. Les documents permettant de traiter cet ordre du jour sont déposés dans un intranet réservé au CS et, pour les plus importants d'entre eux, joints à la convocation postale transmise avant chaque séance aux membres du conseil qui en font la demande. La mise à disposition de ces documents plus d'une semaine avant la date des CS reste un objectif à atteindre. L'animation des séances est assurée sur une base tournante par l'un des membres du conseil, qui veille à une distribution collective de la parole, au respect des objectifs de l'ordre du jour et du temps imparti. Un bilan de séance est réalisé à chaque fin de réunion à partir d'un tour de table.

Un **procès-verbal** est établi, approuvé lors de la séance suivante, dans lequel sont notés la synthèse des informations fournies, les recommandations ou avis émis, les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées.

Le **CS examine chaque trimestre le rapport présenté par le directoire sur l'activité de la coopérative**, accompagné de la situation financière. Annuellement les objectifs, plans d'actions et budget de l'année à venir lui sont présentés afin de recueillir ses avis et recommandations. Au mois de mars, une séance à laquelle sont convoqués les commissaires aux comptes est consacrée à l'examen des comptes annuels arrêtés par le directoire. La montée des risques de crédit en 2023 a par ailleurs continué à recueillir l'attention particulière du conseil, largement couverte toutefois par le fort développement des revenus issus de cette activité de crédit.

Par ailleurs, le CS organise une fois par an entre ses seuls membres une séance de bilan et perspectives, intégrant une autoévaluation de son action.

Le CS s'est doté en 2022 d'une charte de fonctionnement, décrivant le code de bonne conduite de ses membres et complétant les règles statutaires, en particulier s'agissant des 4 comités dont le CS s'est doté.

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Membres : Éric Collomb assure la présidence, avec un membre invité du fait de son expertise dans le domaine des risques financiers, Laurent Crasson. Le président du CS a par ailleurs continué à y participer en 2023 afin d'assurer le quorum de deux membres du conseil requis par le règlement intérieur du comité. La nomination projetée lors de la prochaine assemblée générale de nouveaux membres du CS devrait permettre le renforcement attendu du comité et l'atteinte du quorum sans la présence du président du CS.

Missions :

- Suivre les états financiers et comptables, les risques (crédits, taux, risques opérationnels et de non-conformité), les missions d'audit et leurs recommandations, le dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Examiner les limites des crédits par secteur d'activité et de manière plus générale la politique de crédit et de provisionnement.
- Suivre les ratios réglementaires, et l'ensemble des indicateurs nécessitant un suivi par le CS.

Au cours de l'année 2023, il s'est réuni 6 fois avec une attention toute particulière sur les risques de crédit et de taux, compte tenu du contexte économique.

COMITÉ VIE COOPÉRATIVE

Membres : Benoist Deschamps assure la présidence, avec 3 autres membres du CS (Laure Dupin, Fabien Flécharde et Éric Collomb), 3 sociétaires engagés (Sylvie Guyénot, Mathieu Roquefort et Océane Vidcoq) et 2 salariées de l'équipe vie coopérative (Aurélié Chabeaud et Juliette Bonnet-Byrne).

Missions :

- Contribuer à ce que la Nef soit le lieu d'une vie coopérative réelle, riche, active et constructive.
- Saisir des questions relatives à la vie coopérative et faire des propositions au CS.
- Faciliter l'implication des sociétaires dans le développement de la coopérative.

En 2023, il a joué le rôle de modérateur dans le cadre de la consultation qui a abouti à la résolution sur l'autonomie présentée en AG, a organisé deux rencontres régionales (dorénavant appelées « RDV du CVC ») et un webinar conclusif, a finalisé son travail sur les activités des sociétaires ainsi que le nouvel accord de coopération entre les sociétaires et la Nef, et a également préparé le terrain à l'adoption en 2024 d'une nouvelle organisation coopérative territoriale.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Membres : Marie Josèphe Pécout-Vrignon assure la présidence, accompagnée de François Bacot et de 4 membres extérieurs au CS : Erick Chauveau, Damien Weidert, Sophie Hamid et Blandine Bounissou, nommée en janvier 2024. Après 9 ans de présence au comité, Philippe Pascal, salarié de la Nef, l'a quitté en juin 2023.

Missions :

- Ouvrir les échanges avec des personnes du monde de l'économie sociale et solidaire, des sociétaires, et les instances de la Nef sur les sujets se rapportant à ses valeurs.
- Confronter les valeurs de la Nef avec les évolutions de son environnement et ses pratiques (outils numériques et digitaux, vie coopérative, gouvernance...).
- Formuler des avis et des recommandations dans une logique de réflexion permanente, d'éclairage et d'aide à la décision.

En 2023, plusieurs sujets ont été étudiés dans un esprit de confiance, de vigilance, tels que le risque de réputation, la démarche éthique qui reste le thème permanent de nos réunions, l'indépendance, la vie coopérative, les relations entre les instances et le comité d'éthique. Les avis et recommandations ont porté plus particulièrement sur les enjeux de pérennité et la représentation de la nature au sein de la gouvernance.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS

Membres : Pierre-Emmanuel Valentin assure la présidence, accompagné de Jean-Pierre Caron, Marie Josèphe Pécout-Vrignon et Benoist Deschamps. L'élargissement du CS qui devrait résulter de la prochaine assemblée générale doit créer les conditions d'une transmission en 2024 de la présidence à un autre membre du CS.

Missions :

- Préparer les travaux du CS en matière de nomination et de rémunération du directoire et d'indemnisation des membres du CS.
- Procéder à l'instruction des candidatures au CS à présenter aux membres du conseil puis à l'AG en vue de leur élection.

Le comité s'est consacré en 2023 à la préparation du renouvellement du mandat du directoire, effectué par le CS en juin 2023, et de son élargissement, programmé en 2024. Il s'est ensuite attaché à poursuivre le travail lancé en 2022 pour atteindre le seuil de parité femme/homme de 40%. En prenant en compte les entretiens tenus avec les candidates et candidats, les membres du comité ont tenu plus d'une dizaine de réunions en 2023.

Les 12 derniers mois ont été une année de travail intense et fructueux en matière de gouvernance : renouvellement du directoire, travaux relatifs à l'élargissement de la composition du directoire, du conseil de surveillance et des comités, réitération de la démarche délibérative associant les sociétaires en vue de la présentation d'une résolution d'orientation à l'AG, et bien d'autres chantiers conduits à tous les niveaux dans un contexte de fort développement de la coopérative. Les instances de la Nef sont en ordre de marche dans la perspective de la réponse positive plus que jamais attendue et espérée de la part des autorités bancaires sur notre demande d'autonomie.

Wilfride Audebrand



Cécile Verjus



Nous rendons un hommage appuyé à Wilfride Audebrand, salariée de la Nef depuis 35 ans, et Cécile Verjus, qui l'a été pendant plus de 12 ans, décédées récemment. Toutes deux très attachées à la Nef et aux valeurs prônées par notre coopérative, elles ont marqué l'histoire de celle-ci par leur engagement, leur professionnalisme, et leur sourire. Nous tenions, ici, à les remercier.



100 % TRANSPARENTE

La Nef est le seul établissement bancaire à publier chaque année la liste complète de ses financements. Vous savez vraiment où va votre argent.

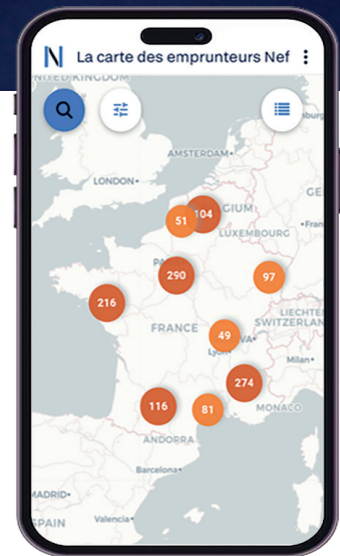
Depuis la création de la Nef, nous sommes engagés dans la gestion transparente et responsable des fonds qui nous sont confiés. Savoir c'est bien, comprendre c'est mieux : nous vous donnons les clés de lecture pour comprendre simplement le fonctionnement de notre activité bancaire.



[Découvrez les listes de nos financements](#)



[Découvrez la cartographie de nos projets financés](#)



Retrouvez plus d'information sur notre vie coopérative, notre projet de banque éthique, nos emprunteurs et sur la finance éthique !



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de tous les produits d'épargne de la Nef ainsi que de ses parts sociales. Le capital investi en parts sociales n'est pas garanti. www.finansol.org

Les termes « banque éthique » et/ou « banque » dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement.

La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Réalisation : karinefougeray.com

Crédit photographiques : N. Robin, N. Pijard, la Nef, C. Bleux, K. Martin, Philippe Rousselet, E. Soudan.

Imprimé sur papier FSC 100% recyclé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages.

Impression : IDMM Imprimerie, certifié Imprim'vert et PEFC - Avril 2024





LA NEF
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

NOUS CONTACTER :
Tél. : 04 81 65 00 00
www.lanef.com